

CEREMONIE DE SIGNATURE
DU DON DE GOUVERNANCE ET DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE II (DGRE II)

DISCOURS DU MINISTRE
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Abidjan, le 14 avril 2009

- Monsieur le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale ;
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et chefs de Délégation des Organisations Internationales ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Spéciaux ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques ;
- Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités ;
- Chers amis de la Presse,
- Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

En ces instants solennels consacrés à la signature du deuxième Don de Gouvernance et de Redressement Economique, permettez-moi de vous adresser mes vives et chaleureuses salutations, pour avoir accepté de rehausser cette cérémonie de votre présence.

Je voudrais profiter de cette opportunité pour exprimer, mes sincères remerciements à l'ensemble de nos partenaires, pour le soutien et la grande compréhension dont ils ont fait preuve, durant le processus ayant conduit à la conclusion de programmes économiques et financiers, assortie de l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTÉ.

Enfin, qu'il me soit autorisé de faire une adresse particulière à la Banque Mondiale, à travers M. MADANI TALL, Directeur des Opérations de cette institution pour la Côte d'Ivoire.

Monsieur le Directeur, vous avez, avec vos équipes, fortement contribué au résultat qui permet à notre pays de bénéficier de ce Don, grâce à votre engagement personnel et à vos conseils avisés. Soyez-en remercié.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale a approuvé, le 31 mars 2009, dans le cadre du programme de reprise économique et de gouvernance, un don de l'Association de Développement International (IDA), d'une valeur de 150 millions de dollar E.U.

Faut-il le rappeler, ce don qui intervient sous forme d'un appui budgétaire, fait suite aux efforts déployés par le Gouvernement en matière de transparence dans la gestion des ressources publiques, et de réformes sectorielles.

Il vise à aider le Gouvernement dans la poursuite desdites réformes, destinées à améliorer la gouvernance, la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques, des secteurs et filières clés de l'économie, notamment la filière café cacao et le secteur énergie.

Les réformes engagées invitent donc les acteurs à plus de rigueur dans la gestion des ressources publiques, aussi bien d'origine intérieure qu'extérieure.

C'est pourquoi, le Gouvernement a décidé de faire de la normalisation de la gestion financière de l'Etat et des principes de bonne gouvernance, les repères en matière de gestion des ressources publiques.

Dans cette veine, au-delà de l'information régulière du Gouvernement et des populations sur l'exécution budgétaire, la mobilisation et l'utilisation des ressources du secteur énergie et de la filière café/cacao, des dispositions particulières ont été prises, relativement à l'exécution de la dépense publique, notamment en ce qui concerne les paiements.

Ces nouvelles dispositions qui visent, entre autres, à garantir la transparence, l'efficacité et l'équité des paiements, seront appliquées dans le cadre de l'utilisation des présents appuis budgétaires, avec toute la rigueur nécessaire.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

L'importance des financements de la Banque Mondiale en faveur de la Côte d'Ivoire, depuis le paiement des arriérés de l'Etat vis-à-vis de cette institution, traduit le dynamisme de cette coopération, qui permet de mettre en œuvre des projets vitaux, contribuant efficacement à la lutte contre la pauvreté.

En effet, ce sont près de 386 millions de dollars, soit environ 193 milliards de F CFA, que la Banque Mondiale entend consacrer au financement de projets multisectoriels actifs et en préparation, dans divers domaines, tels que l'éducation, la lutte contre le SIDA, les infrastructures urbaines et rurales, l'énergie, la salubrité publique.

Par ailleurs, l'accompagnement financier du programme sous forme d'appui budgétaire, permet à l'Etat de prendre en compte d'autres urgences, notamment celles relatives au programme de sortie de crise et le paiement des arriérés intérieurs.

L'objectif final reste l'atteinte rapide du point d'achèvement, pour permettre de faire face au défi de la pauvreté galopante.

Je voudrais donc donner l'assurance que toutes les dispositions seront prises, pour que l'ensemble des engagements et des réformes soient conduits dans les délais requis par le programme.

Parallèlement, nous devons prendre les mesures nécessaires pour mettre en place les bases d'une reprise économique vigoureuse, avec l'appui des partenaires au développement.

Il s'agit notamment de contenir les effets de la crise financière internationale et ses incidences déjà perceptibles sur certains secteurs de notre économie.

Comme on peut le constater, les défis demeurent nombreux et imposent la mobilisation de tous autour du programme économique et financier ; populations, Gouvernement et partenaires au développement.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos, en réitérant mes sincères remerciements à l'endroit de la Banque Mondiale.

Merci de votre aimable attention.

DIBY KOFFI Charles